

RCS : ST NAZAIRE

Code greffe : 4402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST NAZAIRE atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 00581

Numéro SIREN : 821 124 005

Nom ou dénomination : 4JTN

Ce dépôt a été enregistré le 10/02/2020 sous le numéro de dépôt 672

4JTN

Société par actions simplifiée  
au capital de 6.000 euros  
Siège social : Zone Industrielle des Six Croix  
44480 DONGES  
821 124 005 RCS SAINT-NAZAIRE

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 27 DECEMBRE 2019**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2019

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat net comptable de l'exercice clos le 30 juin 2019 s'élevant à 8.188,31 euros de la manière suivante :

|                        |                |
|------------------------|----------------|
| Bénéfice de l'exercice | 8.188,31 euros |
|------------------------|----------------|

|                                                    |                |
|----------------------------------------------------|----------------|
| Absorption à due proportion des pertes antérieures | 8.188,31 euros |
|----------------------------------------------------|----------------|

L'Assemblée Générale constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 30 juin 2019 qu'elle vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 décembre 2019

Cette résolution est adoptée par 600 voix ayant voté pour, • voix ayant voté contre et ☹ voix s'étant abstenues.

Certifié conforme  
Le Président  
Jean-Michel LECUYER

